

<http://linformationdunordsainteagathe.canoe.ca/webapp/sitepages/content.asp?contentid=166307&id=1379&classif=Nouvelles>

Taxes foncières : Lueur au bout du tunnel

Luc Lefebvre

Affaires municipales - Publié le 14 novembre 2010 à 08:31



Diane Lachaine se bat pour la cause depuis plusieurs années.

Le député de Labelle Sylvain Pagé et son collègue de Blainville Daniel Ratthé se réjouissent d'avoir forcé le gouvernement libéral à présenter un projet de loi afin de solutionner le problème des hausses draconiennes des taxes foncières.

«Ça fait pratiquement trois ans que le gouvernement libéral promet de régler ce problème que vivent des milliers de familles et de personnes âgées. Il était temps qu'il se commette. En votant pour la motion du Parti Québécois, le gouvernement n'a plus le choix et devra présenter un projet de loi au plus tard en mars 2011 pour une solution dès le printemps prochain. Reste à voir maintenant si la solution sera bonne», a déclaré M. Pagé.

«L'important, c'est le résultat. Maintenant, la balle est dans le camp du ministre Laurent Lessard qui devra mettre sur la table une solution juste et équitable concernant le problème de la réévaluation en forte hausse de la valeur de certaines propriétés et de la hausse draconienne des taxes foncières», d'ajouter Sylvain Pagé.

Une lueur ?

La présidente du Regroupement Évaluation Équitable, Diane Lachaine de Saint-Faustin-Lac-Carré, qualifie de «lueur au bout du tunnel» cette motion. «Depuis juin 2009, nous avons la collaboration des députés Sylvain Pagé et Claude Cousineau dans ce dossier. Puis le 13 septembre, nous avons rencontré le député de Blainville Daniel Ratthé, nouveau porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales... Il faut maintenant nous assurer que le projet de loi que le ministre présentera d'ici la mi-mars réponde aux attentes des contribuables... La solution Cap de la Nouvelle-Écosse est celle que nous les associations de propriétaires fonciers du Québec et même du Canada préconisons. Cette formule a fait ses preuves et elle fonctionne bien... Nous espérons que la lueur qui se pointe ne sera pas qu'un mirage», d'écrire Mme Lachaine.